

Avis aux membres

Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AÉFM)

Changement de nom

Le présent document vise à :

- Fournir un survol de l'historique des démarches entourant le changement de nom de l'AÉFM;
- Informer les membres du processus actuellement en cours;
- Partager les fondements et les critères qui ont guidé la sélection de noms proposés;

Historique

- 2018-2019 :
 - o Un comité est formé pour explorer l'idée d'un changement de nom pour réduire la confusion entre les ÉFM et l'AÉFM et de trouver un nom plus inclusif.
 - o Une communication entre la présidence de l'AÉFM et le secrétariat général de la MTS recommande de reporter le changement de nom, en raison du projet gouvernemental d'amalgamer les divisions scolaires à l'échelle provinciale.
- 2023-2024 :
 - o Un comité poursuit les efforts visant à changer le nom de l'organisme.
 - o De nouvelles consultations avec la MTS confirment le processus à suivre et précisent que les termes « syndical(e) » et « professionnel(le)s » sont déconseillés.
 - o Trois options de noms sont alors proposées aux membres par l'entremise d'un sondage :
 - Association enseignante de la Division scolaire de la francophonie au Manitoba (AEDSFM)*
**Cette option ressemble le plus aux autres associations de la province, en incluant le nom de la division dans le titre. P. ex. : Seven Oaks School Division = Seven Oaks Teachers' Association.*
 - Association francophone des enseignantes et enseignants au Manitoba (AFEM).
 - Association manitobaine des enseignantes et enseignants francophones (AMEF).
 - o Selon les résultats présentés au Conseil général du 23 avril 2024 :
 - 64,7 % des membres appuient un changement de nom.
 - L'option **Association manitobaine des enseignantes et enseignants francophones** reçoit le plus grand nombre de votes (31,6 %).
 - o Lors de la même rencontre du conseil général :
 - Une motion visant à adopter officiellement ce nom est présentée mais rejetée en raison de préoccupations touchant à l'inclusion des membres non-binaires.
 - Un logo créé par le Comité du 25^e de l'AÉFM en 2019 est présenté.



Description du logo :

- o La silhouette de notre belle province est divisée en cinq espaces pour représenter la présence des membres dans cinq régions du Manitoba.
- o Les couleurs sont inspirées du drapeau de la francophonie internationale, symbolisant la diversité des membres et de la francophonie manitobaine.

- 2024-2026 : le Comité d'équité et de justice social (EJS) reprend le dossier.
 - o Actions réalisées :
 - Étude des archives et de l'historique du changement de nom;
 - Nouvelles consultations auprès de la MTS;
 - Exploration de termes épiciènes et inclusifs.
- Prochaines étapes :
 - o Lancement d'un **sondage auprès des membres** du 26 février 2026 (9 h) jusqu'au 9 mars 2026 (23 h 59).
 - o **Analyse des résultats** par le comité d'EJS et préparation d'une **proposition** pour le Conseil exécutif (16 avril 2026) et le Conseil général (27 avril 2026).
 - o Préparation de la documentation en vue de l'**approbation par le Conseil provincial (PX)** avant la fin juin 2026.

Fondements et critères

- Être plus inclusif des membres actuels et futurs;
- Favoriser un langage épiciène ou inclusif (p. ex. : personnel enseignant, personnes enseignantes, corps enseignant, francophone/francophonie);
- Respectent les consignes de la MTS qui déconseillent les mots « syndicat(e) », « professionnel(le)s » et « pédagogues ».
- Analyse du nom actuel : *Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AEFM)* :

Terme	Problématique	Solution
« éducateurs et éducatrices »	• Terme trop large (inclut divers secteurs éducatifs scolaires, de la petite enfance, universitaire, etc.) • Formulation non inclusive pour nos membres non-binaires.	• Privilégier des termes épiciènes : « personnel enseignant », « personnes enseignantes » ou « corps enseignant »
« franco-manitobains »	• Terme désuet qui ne reflète pas la diversité de notre francophonie dont certains qui ne s'identifient pas comme « franco-manitobains ».	• Employer « francophone(s) » pour représenter plus fidèlement la diversité francophone de nos membres, ainsi que le contexte de notre division scolaire francophone.
« AÉFM »	• « AÉFM » ressemble trop à « ÉFM » créant de la confusion identitaire et des défis sur le plan logistique (facturation accidentelle, etc.)	• Éviter toute ressemblance à l'acronyme « ÉFM » dans la nouvelle appellation.

Noms proposés par le Comité d'EJS

- Association manitobaine des personnes enseignantes francophones (AMPEF)
- Association manitobaine du personnel enseignant francophone (AMPEF)
- Association manitobaine du corps enseignant francophone (AMCEF)